

DELIBERATIONS



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**ADMINISTRATION
GENERALE-FINANCES**

AG - N° 2024 - 08

Nombre de membres :	12
Présents :	8
Procurations :	3
Absents :	4
Suffrages exprimés :	11

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS de SAINT-GALMIER**

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le Mardi 09 AVRIL 2024

Sous la Présidence de M. Philippe DENIS président du CCAS, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 27 mars 2024

ETAIENT PRESENTS : Monsieur le Président Philippe DENIS, Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mme la Vice-présidente déléguée Edith CONSIGNY, M. Michel FRANCHINI Mesdames Janine RIVOIRE, Jeanine ENSARGUET, et M. Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL membres nommés et représentant la société civile.

ABSENTS AVEC EXCUSES : Marie-Claire MOUCHEL a donné son pouvoir à Mme Janine RIVOIRE
Mme Aurélie DESBREE a donné son pouvoir à MME la Vice Président Christine PALLEY, Arlette CHABANNE a donné son pouvoir à Mme CONSIGNY, Mme Céline BENNICI.



OBJET DE LA DELIBERATION

BUDGET 2024 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Il est demandé aux membres du CCAS de se prononcer sur l'affectation des résultats excédentaires de l'exercice comptable 2023.

Afin d'équilibrer le budget primitif 2024, il est proposé de reporter ces résultats comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION INVESTISSEMENT

-C/001 R : EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE : 1.498,53 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

-C/ 002 R : EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE : 19.723,63 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

- APPROUVE la décision d'affecter les résultats excédentaires en les reportant sur le Budget 2024 du CCAS

Ont signé au registre les membres présents.
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 12 avril 2024

Le Président,

Philippe DENIS

Secrétaire de Séance

Christine PALLEY



Transmis à la SP de Montbrison
Le

Cachet SP du

24 AVR. 2024

SOUS-PREFECTURE
DE MONTBRISON